

**DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE
DANS LA CLASSE DES TOUT-PETITS**



Identité de l'enfant : Date de naissance :/..../2023

Informations concernant les parents

	Représentant légal 1		Représentant légal 2
Nom			
Prénom			
Adresse domicile			
Téléphone			
Adresse mail			
Profession Nom et adresse de l'employeur			
Noms des Frères et sœurs	Date de naissance	Scolarisés	Ecoles/Section/Niveau

Ce dossier dûment complété et signé devra impérativement être retourné AVANT le 31 janvier 2025

1) Mode de garde actuel de l'enfant :

- Solution Familiale (grands-parents...)
- Parent (sans emploi, congé parental...)
- Assistance Maternelle indépendante
- Crèche Nom.....
- Si mon enfant est actuellement en crèche et qu'une place m'est proposée en classe de Tout-Petits :

- Je choisis la classe des Tout-Petits
- Je garde ma place en crèche

2) Si votre enfant est accepté en classe de Tout-Petits fréquentera-t-il l'école ?

- Toute la journée
- uniquement le matin

3) L'enfant fréquentera-t-il la garderie du matin ?

(À partir de 7h)

- Pas du tout
- Occasionnellement
- Tous les jours

Heure d'arrivée prévisionnelle

4) L'enfant fréquentera-t-il la restauration ?

- Pas du tout
- Occasionnellement
- Tous les jours

5) L'enfant fréquentera-t-il la garderie du soir ?

(Jusqu'à 19h)

- Pas du tout
- Occasionnellement
- Tous les jours

Heure de départ prévisionnelle

6) L'enfant fréquentera-t-il le centre de loisirs le mercredi et/ou pendant les vacances ?

- Pas du tout
- Occasionnellement
- Tous les jours

Heure d'arrivée prévisionnelle.....

Heure de départ prévisionnelle

7) Si deux propositions simultanées m'étaient proposées en classe des Tout-Petits et en crèche municipale je choisis prioritairement :

- La classe de Tout-Petits et renonce à la place en crèche.
- La place en crèche et renonce à la classe de Tout-Petits.

Date et signatures des parents :

(*) Ne pas omettre de joindre à ce formulaire, un extrait d'acte de naissance de votre enfant, ou la copie intégrale du livret de famille, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et courrier de motivation.